

Conditions générales de vente



JE M'ÉDITE

1. PRÉAMBULE

Les parties reconnaissent ensemble que les présentes stipulations, en ce compris les conditions particulières détaillées dans la proposition d'accompagnement, ont été librement et préalablement négociées entre elles. Notamment les parties reconnaissent qu'aucune d'entre elles n'a tenté de soumettre l'autre à des obligations significativement déséquilibrées dans leurs droits et obligations. Le présent contrat et ses éventuelles annexes reflètent donc la volonté des parties librement exprimée à cet effet.

2. CONTENU ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente détaillent les droits et obligations de Raïssa KOUADIO en contrat d'appui avec la Société ALTITUDE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AURILLAC sous le n° 424 845 949, dont le siège social est 3 chemin du Pigeonnier de la Cépière Bât C 31100 TOULOUSE FRANCE (ci-après le « Prestataire »), ainsi que ceux du Client dans le cadre des prestations fournies par le Prestataire (ci-après la ou les « Prestation(s) »), telles que décrites dans sa proposition d'accompagnement.

Toute Prestation réalisée par le Prestataire implique donc, dès la validation d'une proposition d'accompagnement la connaissance préalable et l'adhésion sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles prévalent sur tout autre document, notamment sur toutes conditions générales d'achat qui seront donc inopposables au Prestataire, à défaut d'acceptation, même si il en a eu connaissance.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et de Prestation de Services et les avoir acceptées préalablement à sa commande ou à son achat immédiat.

3. COMMANDE

Toute commande passée sur le site Je m'édite implique l'acceptation intégrale des présentes CGV. Une fois la commande validée et le paiement effectué, aucun remboursement ou annulation ne sera possible pour le mois en cours.

4. PRIX

Les prix sont fermes et définitifs. Sauf condition particulière propre à la vente, les prix des Prestations sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. En conséquence, ils seront majorés de la TVA au taux applicable au jour de la commande. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Cependant, le tarif applicable à l'abonné reste celui en vigueur au moment de la souscription, sauf en cas de modification d'abonnement.

Le paiement de l'abonnement s'effectue exclusivement par carte bancaire via la plateforme sécurisée Stripe, intégrée à Systemio. Le paiement est reconduit automatiquement chaque mois à la date d'anniversaire de la souscription.

Toute prestation complémentaire non prévue donnera lieu à facturation en sus, sur la base d'une proposition d'accompagnement complémentaire dûment signée.

5. MODALITÉS DE RESILIATION

L'abonnement est à reconduction tacite. Pour résilier l'abonnement, le client doit envoyer un e-mail à l'adresse raissa.kouadio87@gmail.com au moins 48 heures avant la fin du mois en cours. Par "mois en cours", est entendu une période de 30 jours calculée de date à date, à partir de la date de souscription initiale. Par exemple : une souscription effectuée le 18 janvier couvrira la période du 18 janvier au 17 février inclus. Une résiliation demandée après cette période entraînera le renouvellement pour le mois suivant.

6. ACCÈS ET LIVRAISON

L'accès à la Salle d'écriture s'effectue par la plateforme Notion. Immédiatement après validation de la commande, le client reçoit un e-mail contenant ses identifiants de connexion. En cas de difficulté d'accès, le client peut contacter le support client à raissa.kouadio87@gmail.com.

7. DROIT D'AUTEUR

Tous les éléments de la Salle d'écriture, qu'ils soient textes, audios, vidéos, ou tout autre contenu numérique, sont protégés par le droit d'auteur et restent la propriété intellectuelle exclusive de Raïssa KOUADIO. Toute reproduction, redistribution ou utilisation non autorisée est strictement interdite.

8. GARANTIE ET CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Aucune garantie "satisfait ou remboursé" n'est proposée, sauf dans le cadre d'une offre exceptionnelle explicitement mentionnée lors de la souscription (ex. : code promotionnel).

9. CONSENTEMENT

En souscrivant à l'abonnement de la Salle d'écriture, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve l'ensemble des présentes conditions générales de vente.

10. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Les engagements du Prestataire constituent une obligation de moyens au terme de laquelle les Prestations seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage, ainsi que, le cas échéant, conformément aux conditions particulières du contrat. Pour ce faire, le Prestataire affectera à l'exécution des Prestations les professionnels dotés des compétences requises pour assurer leur réalisation conformément à ses standards de qualité.

11. OBLIGATIONS DU CLIENT

Afin de faciliter la bonne exécution des Prestations, le Client s'engage à fournir au Prestataire, dans les délais nécessaires, toutes informations et documents utiles à la bonne exécution de la Prestation ; et à avertir directement le Prestataire de toute difficulté éventuelle relative à l'exécution de la Prestation.

12. DROIT D'AUTEUR

Le Prestataire, auteur du texte commandé, cède au Client, à titre exclusif, les droits patrimoniaux sur ladite œuvre, dans les conditions définies ci-après.

- **1. Étendue de la cession**

Le Prestataire accorde au Client le droit d'exploiter l'œuvre sur tout support, notamment imprimé, numérique, audiovisuel et dérivés, sans limitation de durée. Cette cession est non exclusive : le Prestataire conserve le droit d'exploiter l'œuvre sous toute forme de son choix, en accord avec le Client.

- **2. Rémunération**

La rémunération de cette cession de droits se matérialise par le versement au Prestataire d'un pourcentage de 30 % (trente pour cent) des ventes réalisées par le Prestataire uniquement. Le Client ne sera pas tenu de verser une rémunération sur ses propres ventes.

- **3. Mention de l'auteur**

Le Prestataire sera mentionné comme co-auteur de l'œuvre dans les mentions légales du livre, ainsi que dans toute communication officielle ou promotionnelle liée à l'exploitation de l'œuvre.

- **4. Garantie**

Le Prestataire garantit qu'il est l'auteur de l'œuvre et qu'il détient les droits nécessaires pour procéder à la cession des droits patrimoniaux définis dans la présente clause.

13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client déclare expressément qu'il est titulaire ou qu'il dispose des autorisations nécessaires à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle, en ce compris le cas échéant des droits d'auteur, sur tout élément qu'il publie.

14. FORCE MAJEURE

La responsabilité du Prestataire sera entièrement dérogée si l'inexécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou l'autre ou de la totalité des obligations mises à sa charge et prévues par les présentes Conditions Générales de Vente, résulte d'un cas de force majeure ou d'une intervention du Client visant à entraver la bonne réalisation de la prestation. Pour l'application des présentes Conditions Générales de Vente, la force majeure se définit comme un événement imprévisible et/ou inévitable au sens de l'article 1218 du Code civil, et indépendant de la volonté du Prestataire, comme par exemple, sans que cette liste soit limitative, une guerre, une catastrophe naturelle, une épidémie, un événement de nature à entraver la bonne marche de l'entreprise tel qu'un incendie, une inondation, une interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées, une grève totale ou partielle quelle qu'en soit la nature telle qu'une grève des transports ou des services postaux. La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles du Prestataire qui, dans le cas où le retard qui en résulterait le justifierait, se réserve la possibilité de demander la résiliation du contrat, sans être tenue de verser une quelconque indemnité et en conservant le bénéfice des sommes dues à la date de la demande de résiliation.

15. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Prestataire déclare et garantit que les données à caractère personnel du Client sont collectées et traitées dans la limite de ce qui est strictement nécessaire au traitement de la proposition d'accompagnement et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, et ce en conformité avec le règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la législation applicable n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite Loi Informatique et Libertés, telle que modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles. Ces données seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente et, au maximum, pendant une durée qui n'excèdera pas cinq (5) ans à compter de la date de signature de la proposition d'accompagnement, sauf si le Client exerce, dans les conditions prévues ci-dessous, l'un des droits qui lui sont reconnus par la législation et la réglementation en vigueur ou si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire. Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le Client dispose du droit d'accéder à ses données personnelles, d'en demander la rectification, la portabilité et l'effacement, ou encore en limiter le traitement. Le Client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, le Client peut exercer ses droits précédemment énumérés en adressant sa demande par courrier à l'adresse du siège social du Prestataire, à l'attention du Responsable du traitement des données à caractère personnel, lequel disposera d'un délai d'un mois, à compter de la réception de la demande, pour y répondre. En acceptant les présentes conditions générales, le Client donne son accord exprès au traitement de ses données à caractère personnel.

16 DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

A défaut de règlement amiable, tout litige relatif à la formation, l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, y compris avant dire droit et nonobstant la pluralité de défendeurs ou appel en garantie, sera de la compétence du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

RAÏSSA KOUADIO - JE M'ÉDITE
Contrat CAPE depuis le 25.05.2023

Société ALTITUDE
3 chemin du Pigeonnier de la Cépière Bât C 31100 TOULOUSE FRANCE
SIREN 424 845 949, RCS AURILLAC